

## **Rapport version 5 définitive** **validée par l'OCQD**

### **SOMMAIRE**

<b>I - Introduction : Confiance--Défiance en Démocratie</b>	<b>2</b>
I.1. Une défiance impressionnante	2
I.2. Quelques interrogations nouvelles	2
I.3. Bien définir confiance et défiance	3
<b>II – Constats de la Défiance aujourd'hui</b>	<b>4</b>
II.1A. Défiance envers la démocratie électorale	4
II.1B. Défiance envers le personnel politique	5
II.2. La formation et l'école	6
II.3. La santé publique et la Médecine	8
II.4. La défiance "sociale"	10
II.5. Le rejet des élites	11
<b>III – Réflexions sur la Défiance et son origine</b>	<b>11</b>
III.1. Des causes générales	12
III.2. Des comparaisons instructives	14
<b>IV – Restaurer la Confiance</b>	<b>17</b>
IV.1. Commencer par se changer soi-même	
avant de transformer les institutions et les responsables	17
IV.2. Des conseils et des propositions d'action	19
<b>V – Conclusion</b>	<b>20</b>
V.1. Quels indicateurs de la confiance-défiance ?	20
V.2. Une conclusion tournée vers l'avenir	20

# I – INTRODUCTION : CONFIANCE-DÉFIANCE EN DÉMOCRATIE

## I.1. UNE DÉFIANCE IMPRESSIONNANTE

### Un diagnostic sévère et une explication

Dans un petit livre paru en 2007<sup>1</sup>, Y. Algan et P. Cahuc utilisent des statistiques internationales<sup>2</sup> pour montrer que la France se trouve, parmi les pays industrialisés (Europe, Amérique du Nord, Japon), dans le petit groupe de ceux où la défiance est la plus grande. Défiance envers la justice, le Parlement, les syndicats.

En avançant dans leur analyse, Algan et Cahuc soutiennent que « *le déficit de confiance des Français est intimement lié au fonctionnement de leur État et de leur modèle social*<sup>3</sup> » Modèle social qui s'est construit sur un fondement étatique dirigiste, et corporatiste – bases qui s'entretiennent mutuellement en défavorisant la coopération –, modèle social qui comporte des coûts économiques et sociaux excessifs. Ils précisent enfin que ce modèle social s'est construit après la Seconde Guerre mondiale, et que la défiance des Français est finalement un phénomène assez récent (cette dernière remarque contredisant l'idée répandue que les Français sont – depuis toujours – un peuple rouspéteur et contestataire).

Cette défiance institutionnelle se double d'une défiance individuelle. À la question : « *en règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on n'est jamais assez méfiant ?* » les mêmes statistiques internationales (1990 et 2000) enregistrent que seulement 22 % des Français répondent : « *il est possible de faire confiance aux autres* ».

Mais ce tableau est très pessimiste, et on verra qu'il mérite d'être nuancé. On peut par exemple noter que la confiance envers les maires (à l'exception peut-être des très grandes villes) reste à un niveau élevé<sup>4</sup>. La raison est à l'évidence une de celles qui seront évoquées plus loin pour la confiance politique : la proximité.

## I.2. QUELQUES INTERROGATIONS NOUVELLES

### Élargir le champ.

Nous souhaitons dans ce rapport (et aussi pour les deux ans à venir des travaux de l'OCQD) approfondir l'analyse d'Algan et Cahuc autour de trois grandes interrogations :

- peut-on affiner le problème de la défiance en France en élargissant le champ des domaines où on la constate, et aussi en prenant en compte l'incidence des transformations et extensions récentes de l'information (en commençant par Internet) ?
- Algan et Cahuc ont relié la confiance-défiance au modèle social français, mais ne faut-il pas étudier aussi la « défiance démocratique », i.e. les relations de la défiance avec la vie citoyenne et démocratique ? Par ailleurs, l'extension de l'étude à d'autres pays démocratiques permettrait d'examiner plus finement l'influence des causes structurelles.
- le bouleversement très récent du paysage politique français (par l'élection du président E. Macron) n'est-il pas susceptible d'inverser la spirale de la défiance ?

---

<sup>1</sup> Yann Algan et Pierre Cahuc, *La société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit*, Editions rue d'Ulm 2007, 2016.

<sup>2</sup> World Values Survey 2000.

<sup>3</sup> p. 21.

<sup>4</sup> On pourrait aussi parler de la confiance envers la famille, mais notre étude exclut la défiance *privée*.

Sur ce dernier questionnement, il n'est en rien question de porter un jugement politique sur le fond, mais l'OCQD observe la société française et peut (doit) bien sûr observer aussi le nouveau président et son action.

### Un éclairage différent...

On peut trouver l'analyse d'Algan et Cahuc un peu trop orientée et souhaiter éclairer différemment la question. Un point de vue très intéressant peut être déduit des pages consacrées par Marcel Gauchet au « *dégagement de la société civile* »<sup>5</sup>. Gauchet considère qu'il s'agit d'un "processus de cristallisation" qui suit trois évolutions : la "publicisation" de la vie sociale dans sa relation à l'État, une remarquable homogénéisation culturelle de nos sociétés (entraînant notamment une communauté de pensée sans qu'il y ait besoin de croyances partagées), et la dimension urbaine de la vie sociale. Il constate des conséquences anthropologiques incalculables. La confiance et la défiance ne sont pas explicitement évoquées par Gauchet, mais sont intimement liées aux conséquences qu'il énumère : la dépolitisation consécutive au consentement au principe représentatif, avec « *la conviction que la vraie vie se joue dans la société et qu'il n'y a pas grand-chose à attendre de la politique* », la pluralité et la diversité et les singularités des manifestations de la vie civile, le « *malaise mal dicible qui hante la vie publique, entre une légitimité indiscutée des mécanismes institutionnels et une frustration chronique à l'égard du personnel politique* », le sentiment d'un décalage croissant entre la base et les gens du sommet, qui fait que « *[les simples citoyens] apprennent à se fier davantage à ce qu'ils ressentent affectivement qu'aux arguments rationnels, de valeur variable, qui leur sont proposés* ». Gauchet reparle plusieurs fois de malaise, et nous verrons dans la suite de ce rapport à quel point l'analyse de Gauchet peut donner des clés pour mieux comprendre la défiance et ses causes.

## I.3. BIEN DÉFINIR CONFIANCE ET DÉFIANCE

### Confiance et défiance.

La confiance comme la défiance sont des *dispositions d'esprit* qui se manifestent fondamentalement face à une personne, secondairement face à des "objets" (des faits, des situations, des institutions...). Cette dualité rend difficile une définition globale. Le mot qui revient le plus souvent est "croyance" : on n'est jamais rationnellement sûr de son choix de faire ou non confiance, et on court dans l'un comme dans l'autre cas un *risque*, celui de se tromper ou d'être trompé.

Finalement, faire confiance oblige à abandonner une part d'autonomie et de liberté, en acceptant la vulnérabilité et le risque que cela entraîne. Il faut ajouter qu'il y a toujours (et le plus souvent sous les mots bonne foi et bienveillance), une connotation morale positive envers l'individu auquel on fait confiance. On notera enfin, et cela importe quand on soutient la démocratie et la citoyenneté, que les commentateurs unanimes expliquent que, **sans un minimum de confiance, il n'est pas possible d'envisager le fonctionnement d'une société.**

**La défiance n'est pas l'exact antonyme de la confiance.** Presque tous les dictionnaires définissent la défiance comme un manque de confiance, ce qui ne veut pas dire grand chose, et encore moins si on a compris que le manque n'est pas le contraire.

Alors ? Faire défiance consiste à examiner un interlocuteur ou un "objet" avec réticence ou prévention, donc de façon intermédiaire entre prudence et soupçon. On pourrait aussi dire que la défiance consiste à **imaginer la possibilité d'une incompétence** (d'où la prudence) **ou d'une tromperie** (d'où le soupçon).

Ainsi caractérisée, on ne peut pas confondre la défiance avec d'autres dispositions d'esprit comme l'inquiétude ou le pessimisme.

La confiance comme la défiance peuvent être spontanées ou acquises, distinction qui jouera un rôle lorsque l'on recherchera les causes de la défiance.

---

<sup>5</sup> Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie, IV Le nouveau monde*, Gallimard 2017 [p. 313-336].

## **Confiance-défiance, ou confiance-défiance démocratiques ?**

Plusieurs des sujets traités dans cette étude concernent une confiance-défiance "générale". D'autres concernent une confiance-défiance très spécifique qu'on pourrait appeler politique ou démocratique. Ces sujets gravitent autour du lien – ou des interactions – entre confiance-défiance et fonctionnement de la démocratie (qu'il s'agisse des institutions ou des comportements des citoyens). Autour de ces sujets et de la confiance-défiance démocratique, il y a des enjeux très forts qui touchent à l'avenir de nos sociétés, et qui font partie du cœur des préoccupations et des actions du Pacte Civique.

À partir de ces remarques, on pourrait donner une belle définition de la confiance démocratique : **le sentiment de faire partie d'une société juste dans la durée**. Dans la suite de ce rapport on évoque une étude de D. Schnapper où elle énonce trois conditions de la confiance envers les hommes politiques : (dans l'ordre) **la compétence, l'honnêteté, et la proximité**.

### **De la confiance à la défiance**

Le rapport que nous présentons maintenant ne se déroule pas en équilibre entre la confiance et la défiance. Comme les premières lignes de l'introduction l'ont bien montré, au départ, c'est la défiance qui interpelle et qui désole.

C'est donc sur la défiance que nous poserons nos observations et nos constats. Puis, avec les dernières sections IV et V qui cherchent des explications et présentent des propositions pour restaurer la confiance, nous "glisserons" vers la confiance.

## **II – CONSTATS DE LA DÉFIANCE AUJOURD'HUI**

Précisons que l'ordre dans lequel sont traités les sujets de cette partie est arbitraire et n'entend manifester aucune hiérarchie.

### **II.1 A. DÉFIANCE ENVERS LA DÉMOCRATIE ÉLECTORALE**

La défiance envers le système politique s'exprime en premier lieu par les votes (exprimés + blancs + nuls) et les non-votes (abstentionnistes + non-inscrits) lors des échéances électorales. La nature chiffrée des résultats électoraux encourage les journalistes et les intellectuels à commenter et analyser ces résultats. Nous traiterons ici ce type de défiance sur le cas le plus récent (les présidentielles de mai 2017), abondamment commenté par les médias – on verra que notre analyse s'écarte de ces commentaires pour aboutir à des considérations plus nuancées.

#### **La défiance est-elle en augmentation ? Prééminence subjective des processus électoraux.**

Il suffit de lire ou de regarder les médias, et d'écouter nos proches, pour se convaincre d'un sentiment de défiance croissante chez nos concitoyens. Ce sentiment est très général, et les processus électoraux semblent être en son cœur.

La campagne pour l'élection présidentielle comme l'élection elle-même en mai 2017 ont considérablement amplifié ce sentiment d'une défiance croissante. Plusieurs indicateurs confortent cette perception.

– Le premier indicateur est sans aucun doute les chiffres de l'abstention et leur évolution, réelle ou supposée, au cours du temps. L'abstention lors de l'élection récente du président E. Macron a donné lieu un nombre important de commentaires – dont la pertinence n'est d'ailleurs pas toujours assurée. L'élimination de tous les leaders des partis de gouvernement, lors des primaires ou du scrutin national, comme la relégation des anciens grands partis de gouvernement aux élections législatives, possèdent les mêmes ressorts que l'abstention – et c'est finalement un indicateur plus sûr, quoique qualitatif, que l'hypothétique augmentation

de l'abstention.

– Deuxième indicateur les péripéties des campagnes, avec notamment la présence de deux candidats ayant maille à partir avec la justice et lui tenant tête ouvertement, des interventions dénigrant les candidats et falsifiant volontairement leurs intentions, et enfin une grande violence verbale ad hominem, tant dans les meetings que dans les débats télévisés.

– Troisième indicateur la montée, pratiquement dans toute l'Europe, des votes en faveur de personnalités populistes, peu embarrassées de vérité et de respect de leurs adversaires. Ce n'est pas une question d'opinions politiques que nous ne partagerions pas, et la pertinence pour l'appréciation de la qualité démocratique de cet indicateur est amplement prouvée par le constat que des démocraties dirigées par ce type de leaders, comme la Hongrie et la Pologne (et l'Autriche plus récemment), adoptent des réformes mettant en cause le bon fonctionnement des institutions démocratiques, l'indépendance de la presse, la liberté et l'autonomie de l'université, le fonctionnement sinon même l'existence de l'Union Européenne.

### Un élément objectif discordant

Le taux d'abstentions au deuxième tour de l'élection présidentielle. C'est la vision notamment des médias – elle permet des commentaires faciles ! – mais elle est obérée par un biais statistique. Une mesure plus pertinente de la confiance s'obtient en reportant le ratio entre le nombre de voix au second tour du vainqueur sur le nombre des inscrits (ce qui prend en compte à la fois les abstentions et les blancs et nuls) :

Jacques Chirac contre Jean-Marie Le Pen	en 2002 : 57,1 %
Charles de Gaulle contre François Mitterrand	en 1965 : 45,3 %
François Mitterrand contre Jacques Chirac	en 1988 : 43,8 %
Valéry Giscard d'Estaing contre François Mitterrand	en 1974 : 43,7 %
Emmanuel Macron contre Marine Le Pen	en 2017 : 43,6 %
François Mitterrand contre Valéry Giscard d'Estaing	en 1981 : 43 %
Nicolas Sarkozy contre Ségolène Royal	en 2007 : 42,7 %
Jacques Chirac contre Lionel Jospin	en 1995 : 39,4 %
François Hollande contre Nicolas Sarkozy	en 2012 : 39,1 %
Georges Pompidou contre Alain Poher	en 1969 : 37,5 %

Deux remarques sont évidentes. D'une part *personne*, à l'unique exception de Jacques Chirac contre Jean-Marie Le Pen en 2002, n'a jamais obtenu la majorité absolue des inscrits. D'autre part la série chronologique

45,3 37,5 43,7 43,0 43,8 39,4 57,1 42,7 39,1 43,6

assez chaotique au demeurant, ne montre *aucune tendance à la baisse*. Nous suggérons même que la plage très étroite 43 / 44 / 45 joue quasiment le rôle d'une constante stable (6 élections sur 10), et que pour les élections qui s'en écartent notablement, on peut trouver des raisons politiques pertinentes : des personnalités finalement "moins en vue" qui suivent des personnages clivants (Pompidou après De Gaulle et Hollande après Sarkozy), et le "coup de tonnerre" de Jean-Marie Le Pen au second tour contre Chirac. Il ne reste guère que le faible score de Chirac en 1995 qui reste un peu inexplicable.

Le moins que l'on puisse dire est que ce ne sont pas "les chiffres" de l'élection présidentielle qui vont démontrer que la défiance en France est en hausse sensible aujourd'hui.

## II. 1 B. DÉFIANCE ENVERS LE PERSONNEL POLITIQUE

### Le monde politique.

La section précédente prenait en considération les processus électoraux. La défiance institutionnelle se combine alors à la défiance personnelle, notamment dans le rejet des partis traditionnels. Tout cela est d'autant plus difficile à analyser que la défiance peut aussi bien se manifester par un déplacement du vote que par un passage à l'abstention.

Mais il existe aussi une défiance personnelle "pure".

Il n'est pas inintéressant de rappeler les affaires les plus récentes (sans oublier qu'elles sont une cause de la défiance démocratique encore plus par leur retentissement médiatique que par leur gravité intrinsèque)<sup>6</sup> : J.-N. Guérini 2009-2011, D. Strauss-Kahn 2011, P. Balkany 2013, J. Cahuzac 2013, B. Tapie 2013, Sarkozy 2014 (affaire des écoutes), affaire Bygmalion 2014, T. Thévenoud 2014, F. Fillon 2017, Marine Le Pen 2017<sup>7</sup>.

C'est une prise de conscience significative qui a remplacé le titre de la « *grande loi sur la moralisation de la vie publique* » du programme d'Emmanuel Macron en une « *loi pour la confiance dans la vie publique* ».

### **Les causes de la défiance politique.**

Une analyse de la défiance politique institutionnelle ouvre un champ extrêmement vaste : défiance envers la démocratie elle-même, défiance envers les institutions politiques françaises (à articuler autour du déficit de représentativité et de l'impuissance à résoudre les problèmes majeurs du pays), défiance envers le système électoral (avec notamment la conviction souvent exprimée que le vote de l'électeur ne pourra rien changer). Il faudrait aussi parler des réseaux occultes...

S'agissant maintenant de la défiance politique personnelle, il faudra distinguer entre les causes intrinsèques (et réelles) : incompétence, malhonnêteté (corruption) de certains personnels politiques, et les causes (ou amplifications ou distorsions) extrinsèques, résultant (ce n'est qu'un début d'analyse...) de l'intervention ambiguë des médias et de l'utilisation perverse d'Internet. Ceci conduit de nombreux citoyens à rêver « *le politique* » qu'ils opposent à la « *politique politicienne* ».

Pour autant, il faudrait aussi s'interroger sur le constat que la société exige aujourd'hui des politiques qu'ils soient plus exemplaires qu'elle ne l'est elle-même (notamment dans le monde "des affaires"). Cette exigence est-elle une apparence ou un fait réel ? Est-elle nouvelle (problème de la meilleure "visibilité" de la fraude et de la corruption) ? Et finalement cette exigence est-elle raisonnable ?

## **II.2. LA FORMATION ET L'ÉCOLE**

### **La situation actuelle.**

Algan et Cahuc, dans leur deuxième livre sur la défiance (avec Zylberberg)<sup>8</sup>, identifient plusieurs facteurs qui contribuent au maintien ou à l'augmentation de la défiance. Ils défendent la thèse que le plus important de ces facteurs est l'influence de l'école, à l'enseignement "vertical", sans aucun travail en groupes, finalement élitiste, qui échoue à la fois à obtenir un bon niveau pour tous (comme le démontrent les enquêtes internationales comme PISA), et à favoriser l'intégration et la réduction des inégalités sociales.

Il n'appartient pas à l'OCQD de se prononcer sur cette thèse. En revanche on peut constater, que l'école soit ou non la cause principale de la défiance, qu'elle est un *lieu* où règne la défiance.

L'école est perçue comme un facteur de reproduction des inégalités sociales. De fait, on constate une relation forte (entre 2003 et 2012 selon les résultats d'une enquête) entre les caractéristiques socioéconomiques des familles et les performances scolaires de leurs enfants. Uniforme en théorie, l'école ne produit pas d'égalité réelle. Malgré (?) les réformes dont elle a été l'objet et malgré les efforts et la bonne volonté de la majorité des acteurs du système éducatif, elle ne parvient à tenir pleinement ni sa vocation de permettre à chacun de réussir en

---

<sup>6</sup> les dates indiquées sont en principes celles de la première instruction judiciaire.

<sup>7</sup> la liste de noms qui précède résulte du simple constat du retentissement médiatique. A contrario cette liste ne résulte pas d'un choix mûri par les auteurs du présent rapport, et ne préjuge en rien de l'issue des affaires qui restent soumises à la justice.

<sup>8</sup> Yann Algan, Pierre Cahuc et André Zylberberg, *La fabrique de la défiance*, Albin Michel 2012.

vertu de son talent et de son travail, ni celle de construire un monde commun à tous les enfants.

Malgré la carte scolaire (sectorisation) qui devait favoriser la mixité, l'école reproduit la ségrégation résidentielle. Les élèves issus des milieux aisés et d'un meilleur niveau se retrouvent ensemble dans les mêmes classes alors que ceux issus de l'immigration sont regroupés dans des classes plus faibles et/ou dans des collèges où ils restent entre eux. A. van Zanten<sup>9</sup> parle d'une « école de la périphérie », coupée du reste du système éducatif, pourtant fortement soutenue par un personnel d'encadrement dévoué.

On constate alors une défiance vis-à-vis de l'école, qui s'exprime de différentes manières :

- Augmentation des inscriptions dans l'enseignement privé, en hausse depuis 2003, en particulier au collège.
- Scolarisation à domicile
- Baisse du taux de scolarisation des enfants de 8 à 16 ans
- Déconsidération des conseils d'orientation – sans parler d'une forme d'autocensure des parents d'élèves liée à leur catégorie sociale d'origine.
- Phénomènes de déclassement et discriminations sur le marché du travail.  
Les jeunes diplômés doivent souvent accepter des postes peu qualifiés et peu rémunérés.  
Mais c'est plutôt une conséquence du taux actuel élevé du chômage.

On peut aussi évoquer ce qui se passe avant l'école primaire. Tous les enfants n'ont pas la même qualité de vocabulaire et on manque de places pour accueillir tous les très jeunes enfants. C'est regrettable car l'impact de la participation à un programme préscolaire sur les résultats scolaires ultérieurs est très fort.

### **Le cas particulier des quartiers sensibles.**

La défiance vis-à-vis de l'école est forte dans les quartiers sensibles. Les jeunes sont confrontés à l'échec scolaire et aux discriminations, et leur parcours pour l'accès à l'emploi est très difficile. Beaucoup de jeunes vivent et expriment une désespérance sociale et un malaise identitaire. On peut considérer aujourd'hui que le taux d'abstention dans ces quartiers ne relève pas seulement de la défiance ou mieux de l'indifférence des électeurs vis-à-vis des institutions républicaines et démocratiques mais plutôt d'une manifestation d'hostilité (même si elle reste souvent non violente) à leur égard. Une part significative des habitants se tourne donc vers d'autres normes que celles de la République et accordent leur confiance à des acteurs religieux pour améliorer leur vie quotidienne et leur sentiment d'appartenance. Le mépris ou l'ignorance des identités particulières mène vers ce repli identitaire<sup>10</sup>.

Pour déconstruire la défiance des jeunes envers l'école et les institutions républicaines et répondre à leur aspiration à être reconnus et à trouver leur place dans la société, il faut *passer d'une logique institutionnelle de « solutions à apporter » à des problèmes sociaux particuliers, à une logique d'amélioration des sociabilités de voisinage, de construction locale de « biens communs », d'émancipation [...] aider ainsi les gens de construire du possible pour et par eux-mêmes*<sup>11</sup>.

### **Quels remèdes ?**

Au-delà de l'amélioration nécessaire des pratiques pédagogiques (mais cela entraîne un débat difficile et conflictuel), l'école doit aider les enfants à développer dès la petite enfance les compétences non-cognitives et sociales, à apprendre la coopération sociale, et plus précisément

---

<sup>9</sup> Agnès Van Zanten, *L'École de la périphérie*, Presses universitaires de France, 2001.

<sup>10</sup> Mattei, Buffeteau, Valabrègue, Dhers, Pasquier, *Réinvestir l'Humain*, Ed. Sociales, 2017.

<sup>11</sup> SPISC Séminaire pour la Promotion de l'Intervention sociale communautaire « Faire société ensemble » : Du pas de côté à l'engagement dans le développement communautaire : Rapport final de la Recherche-action 2013-2016 « La prise en compte de la dimension communautaire dans les interventions sociales collectives ».

à apprendre à travailler en commun dans la classe. Car il ressort de l'analyse des résultats de l'enquête CEVIPOV<sup>12</sup> que « *le degré de confiance est fonction de l'intégration des individus* » et du niveau de leurs études.

Le système éducatif doit clarifier ses objectifs et améliorer son fonctionnement pour réduire le poids des déterminismes sociaux, mais ne saurait difficilement venir seul à bout des forces qui pèsent sur lui.

On peut se demander s'il n'est pas nécessaire de faire des propositions révolutionnaires, pour sortir de la routine des thématiques de réflexion sur le sujet. Il faudrait chercher comment retrouver l'ardeur des hussards de la République à assurer le rôle d'ascenseur social, mais on devrait aussi se poser des questions sur son rôle dans la préparation à la vie civique par rapport à la vie professionnelle. Est-il encore possible de donner *deux missions* à l'école publique ? Ne faudrait-il pas lui redonner pleinement son rôle de formation des citoyens franco-européens de demain ? Et peut-être lui retirer la charge de la formation professionnelle, que l'on confierait alors au monde professionnel ?

## II.3. LA SANTÉ PUBLIQUE ET LA MÉDECINE

### Un domaine particulièrement sensible

La défiance est d'autant plus facile à survenir et à s'incruster que nous sommes personnellement concernés, dans notre santé et dans celle de nos proches.

Avec deux circonstances aggravantes. La première est que nous sommes concernés en permanence, et non pas de façon occasionnelle. Et la seconde est qu'une fois la défiance installée, il faut beaucoup de temps à nos interlocuteurs pour – selon les cas – nous convaincre qu'elle n'est pas justifiée, ou qu'ils ont pris "la mesure" du problème et qu'ils vont y remédier (ou au moins faire tout ce qui est possible pour améliorer la situation).

Nous ne pourrions pas traiter tous les sujets de ce très vaste domaine, mais il est intéressant de répertorier les plus sensibles – les plus médiatisés. Le grand dénominateur commun est le mot *risque*.

- Certains des sujets sensibles sont des sujets de santé publique liés à la nocivité, réelle ou supposée, mais toujours profondément imaginée, d'agents biologiques, de substances chimiques, ou de facteurs physiques : OGM, amiante, glyphosate, ondes électromagnétiques. Le corps médical n'est pas directement impliqué. La cause première sinon unique de la défiance est l'opposition entre l'intime conviction des usagers et le déni des responsables industriels (ou parfois administratifs) de la dangerosité des produits qu'ils cautionnent. Dans certains cas (le glyphosate dans notre liste), le conflit est renforcé par le soutien apporté aux industriels par une partie de la population (ici les agriculteurs).
- D'autres sujets sensibles sont des sujets de santé liés aux effets secondaires de pratiques ou de substances dont la caractéristique essentielle est leur effet thérapeutique (préventif ou curatif) : vaccinations, médiateur (pour l'actualité, mais on pourrait aussi parler du distilbène ou du sang contaminé). Il y a plusieurs différences avec le cas précédent. Les principales sont la personnalisation et la médicalisation du débat et du conflit : l'intéressé est l'objet d'un acte personnel (injection vaccinale ou prise d'un médicament) et le prescripteur est un médecin – lequel devient alors le premier interlocuteur de son patient, au lieu de l'entreprise ou du pouvoir politique dans les situations précédentes. On retrouve l'opposition entre l'intime conviction des usagers et le déni de dangerosité des responsables, médicaux maintenant, avec cette inflexion que le déni se résume parfois (tout au moins au début des "affaires") par le simple silence.

### Un "jeu" à trois joueurs

---

<sup>12</sup> Le baromètre de la confiance politique, vague 5, décembre 2013, CEVIPOF indiquait que plus des deux tiers des Français (69 %) considéraient qu'« en France, la démocratie ne fonctionne pas très bien ou pas bien du tout ». C'est dire si cette opinion de nos concitoyens sur l'état de santé de notre démocratie souligne la dimension politique de la crise dans notre pays.



Certaines situations de défiance, où le citoyen est en mesure d'observer directement (par lui-même ou au moyen des médias) l'objet de la défiance, peuvent être considérées comme des jeux<sup>13</sup> à deux joueurs : l'un des joueurs symbolise "ceux" dont on se défie, et l'autre joueur ceux qui se défient.

Dans le cas des problèmes de santé publique, il y a clairement trois joueurs : les fabricants et prescripteurs, les alerteurs, et les citoyens (ou patients, si la situation est directement médicale). Ces derniers doivent écouter et confronter les arguments des deux premières parties, afin de décider de leur conduite personnelle, souvent réduite à un choix alternatif<sup>14</sup>.

Si l'on veut avancer dans l'analyse des causes de la défiance, notre position d'observateur demande que nous commençons par recenser les faiblesses et les défauts des interventions et des argumentations des deux premières parties (ces faiblesses et ces défauts ne sont pas systématiques, en même temps ils sont statistiquement "bien représentés"!).

Au débit de la "partie" industrielle, médicale ou institutionnelle (administration, pouvoir politique) :

- le silence ou le déni lorsqu'ils sont sans argumentation ;
- l'insuffisance voire l'absence d'information du citoyen (ou patient), que ce soit l'information primitive ou l'information en réponse aux alertes ;
- le recours à des experts dont la crédibilité est discréditée par des liens d'intérêt dissimulés ;
- dans les cas directement médicaux, l'insuffisance d'information des prescripteurs (indépendamment de l'identification des responsables de cette insuffisance).

Au débit de la "partie" alerteuse :

- une contre-propagande qui est dominée par des appels à l'émotion au détriment des faits objectifs et des argumentations rationnelles, avec très souvent une utilisation abusive des médias et des réseaux sociaux (abusives car audience et saturation ne valent pas raisonnement logique) ;
- le recours à des soi-disant experts dont la compétence éventuelle est périmée ou porte sur d'autres domaines que celui du débat ;
- la désignation non argumentée des cibles de la défiance (par exemple les pouvoirs publics pour la seule raison qu'ils incarnent l'autorité, et non pas pour leur comportement réel).

Il faut bien sûr dire que, si certains "opposants" exploitent les inquiétudes de façon incompétente et malhonnête, de nombreux *lanceurs d'alerte* sont quant à eux honnêtes et courageux, et dignes du plus grand respect.

Face à ces faiblesses et défauts la troisième partie, citoyen ou patient, commence bien souvent par s'indigner devant les silences et les omissions de la partie industrielle, médicale ou institutionnelle, devant ses approximations et ses mensonges (réels ou supposés). L'émotionnel submerge alors le rationnel, et le sens critique ne s'exerce guère... Mais on peut aussi (ou ensuite) écouter les deux parties, ce qui conduit à une impasse : « *qui croire ?* ». Mais la défiance revient aussitôt, dans la question qui accompagne naturellement la précédente : « *À qui peut-on faire confiance ?* »

### Un regard lucide

Il faut éviter de croire que la défiance dans le domaine de la santé publique est un phénomène récent. À partir des années 1820 la toxicité de la céruse, poudre à base de plomb largement utilisée dans la peinture en bâtiment, ne faisait aucun doute<sup>15</sup>. Malgré une dénonciation assidue des médecins à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, la pression et la désinformation organisées par les industriels cérusiers retarderont à 1993 l'interdiction définitive en France ! Quant à la

---

<sup>13</sup> La « théorie des jeux » est une méthode mathématique, utilisée notamment en économie, qui permet de "modéliser" des situations où différents partenaires, avec des intérêts divergents, doivent effectuer des *choix*. La théorie vise à proposer des *stratégies*, optimales relativement à certains critères.

<sup>14</sup> On peut bien sûr décomposer la situation et imaginer plus de trois joueurs, mais il ne semble pas que cela aide réellement l'analyse.

<sup>15</sup> *La céruse, un poison ? Et alors ?* Judith Rainhorn, *Pour la Science*, n° 476, Juin 2017, p. 74-79

vaccination, l'opposition du corps médical et du grand public au nom de ce que nous appelons aujourd'hui le principe de précaution remonte aux dernières années du 18<sup>e</sup> siècle, opposition à la "variolisation", avant même la première vaccination jennérienne<sup>16</sup>.

La défiance – très ancienne donc – est renforcée aujourd'hui par un double phénomène. D'une part la diffusion formidable de l'information aujourd'hui permet à la plupart des citoyens d'accéder à des connaissances qui permettent de contredire voire de réfuter les arguments de la partie industrielle et institutionnelle (cette médaille a d'ailleurs son revers : l'accès sans modération à la contre-propagande émotive et irrationnelle). D'autre part le niveau culturel des citoyens a considérablement augmenté et on ne peut plus les bernier avec des justifications simplistes.

Il existe enfin une troisième source d'enlèvement : le facteur *temps*. Le temps qu'il faut pour prendre connaissance des arguments des uns et des autres, et les comparer. Le temps qu'il faut pour aller chercher des sources d'informations complémentaires. Le temps qu'il faut pour discuter de la question avec d'autres citoyens ou patients intéressés. Le temps qu'il faut parfois pour que des allégations erronées se dissipent<sup>17</sup>. Et malheureusement le temps qu'utilisent sans limitation certains groupes de pression obsédés et déloyaux pour ne jamais accepter la moindre conclusion contraire à leur idée fixe et toujours relancer le débat.

#### II.4. LA DÉFIANCE "SOCIALE"

On pourrait peut-être définir la défiance "sociale" comme la composante de la défiance qui est provoquée par des caractéristiques globales mauvaises (perverses ?) de toute la société. Cette défiance sociale possède diverses facettes mais il en est une qui semble avoir un poids considérable.

##### **Défiance et inégalités.**

De nombreux rapports (le dernier en date, dirigé par cinq économistes (Thomas Piketty, Gabriel Zucman, Lucas Chancel, Emmanuel Saez et Facundo Alvaredo) s'appuie sur une méthodologie pionnière et sur le travail d'une centaine de chercheurs) pointent *l'accroissement spectaculaire des inégalités dans le Monde depuis les années 1980*. Les niveaux moyens de revenus s'améliorent mais la part "captée" par les plus riches s'accroît considérablement, les écarts se creusent, la classe moyenne stagne et finalement les pauvres s'appauvrissent !

D'autres phénomènes inquiétants accompagnent cette évolution, notamment les transferts du capital public vers le privé.

Les données chiffrées les plus révélatrices de cette situation sont les célèbres comparaisons entre le "premier centile" et la deuxième moitié ("les 50 % du bas") de la statistique des revenus ou du patrimoine. On peut aussi présenter les "courbes de Gini" qui visualisent de façon expressive l'écart entre la situation examinée et une situation moins inégalitaire.

Le phénomène est mondial. La situation qui intéresse l'OCQD est bien sûr la situation française, qui n'est ni la pire ni la meilleure quand on la resitue par rapport à d'autres pays, ce qui ne nous dispense pas d'en souligner la dangerosité.

**La perception par les moins riches d'une société inégalitaire et bloquée engendre une amertume puissante, avec pour réflexe fréquent d'accuser la démocratie traditionnelle d'être responsable de cette situation.** En même temps que la démocratie est prise comme bouc émissaire, s'instaure ou s'accroît une défiance profonde, à l'égard tout d'abord du système politique et des institutions, mais qui s'exerce ensuite "tous azimuts".

---

<sup>16</sup> Voir Jean-Baptiste Fressoz, *L'apocalypse joyeuse, une histoire du risque technologique*, Ed. Seuil, 2012.

<sup>17</sup> La vaccination en France au collège contre l'hépatite B, commencée en 1994, a été suspendue en 1998 au nom du principe de précaution, pour présomption de risque de sclérose en plaque. Il a fallu attendre 2004 pour qu'une commission d'experts français constate qu'aucune étude disponible ne permettait de conclure à l'existence d'un lien de causalité entre la vaccination d'adultes contre l'hépatite B et une augmentation du risque de sclérose en plaques. Mais la polémique est périodiquement relancée...

Dans ce domaine comme dans d'autres, s'attaquer à la cause est une solution possible pour atténuer la défiance. Mais il faut commencer par faire comprendre aux citoyens qu'une vie démocratique de qualité peut fournir des remèdes. De fait, les auteurs du rapport cité au début de ce paragraphe proposent : la généralisation de l'impôt progressif, un registre mondial des titres financiers, un accès égal à l'éducation et à l'emploi, d'importants investissements publics... vous avez dit plus de démocratie ?

## II.5. LE REJET DES ÉLITES

### **Une concentration française.**

Le rejet des élites financières et politiques privilégiées par la mondialisation libérale est ancien, mais il a été dopé par les révélations des "papers" les mettant nommément en accusation. Tout comme les inégalités qui font l'objet de la section juste précédente, il s'agit d'un phénomène mondial, mais cela ne nous dispense nullement d'en examiner les caractéristiques propres à notre pays et qui peuvent aggraver tel ou tel aspect de la question.

Par ailleurs plusieurs (beaucoup ?) des auteurs et des lecteurs du présent rapport doivent être conscients qu'ils font partie de ces élites. Non pas certes qu'ils en soient les plus favorisés financièrement, mais qu'ils en partagent la marque culturelle. En effet, avant même l'argent ou la puissance, ces élites sont fortement façonnées par le double moule culturel de la famille et de l'école. Moule qui entraîne le cumul de divers privilèges...

Pour ce qui est des particularités françaises de constitution des élites, il y en a une qui est déterminante, la concentration dans la capitale des élites économiques, politiques, intellectuelles, artistiques, et de presque tous les décideurs. Concentration d'ailleurs ancienne, il suffit de relire les *Scènes de la vie parisienne* de Balzac pour s'en convaincre. Cette concentration dans la capitale entraîne une véritable fracture entre Paris et la Province, aggravée lors de la construction de l'unité linguistique. On peut dire que la bourgeoisie parisienne a capté à son profit l'énergie du pays, et l'a stérilisée tout en la faisant rayonner. Nous avons déjà signalé l'importance de la *proximité* comme facteur de la confiance démocratique, et la fracture Paris-Province est a contrario un puissant facteur de défiance.

La situation risque peu d'évoluer dans le bon sens sans une pression forte de la base. Trop d'intérêts et d'identification aux réussites du passé rendent les élites aveugles, et il n'existe pas d'exemple historique significatif qui voit les élites évoluer sans cette pression.

On peut évoquer aussi le rejet des experts, quoiqu'ils ne soient pas tous des élites privilégiées (mais ce ne sont pas non plus les pauvres de la société !). C'est un peu compliqué, car de nombreux experts sont excellents et utiles, leurs désaccords sont inhérents à la question, et ne disqualifient nullement la notion d'expertise en soi. Par contre, il y a trop de conflits d'intérêts dissimulés, et aussi trop de soi-disant experts, dont la compétence réelle est faible ou dépassée, ou bien (très souvent) porte sur un sujet différent. Et malheureusement ces faux experts discréditent globalement l'expertise auprès du public et augmentent sa défiance.

### **Défiance et démocratie.**

Il est fréquent d'entendre nos concitoyens attribuer le mauvais fonctionnement de la société à la démocratie, le sous-entendu étant, au moins pour certains, que la démocratie est trop ouverte (aux opinions diverses et à la discussion), et que les choses iraient mieux avec un gouvernement plus directif.

## III — RÉFLEXIONS SUR LA DÉFIANCE ET SON ORIGINE

L'OCQD se doit maintenant de donner quelques éléments de réponse à deux questions très intriquées : pourquoi la défiance ? et : pourquoi tant de défiance en France aujourd'hui ? Les

sections qui précèdent ont évoqué des causes de la défiance spécifiques à tel ou tel type d'objet de cette défiance. IL existe aussi des causes plus générales. Par ailleurs, l'OCQD souhaite éclairer la question par des comparaisons, soit entre diverses "facettes" de la défiance, soit avec d'autres pays du monde démocratique.

### III. 1. DES CAUSES GÉNÉRALES

#### **Une cause universelle : la mondialisation**

Pendant les trente glorieuses, le partage des fruits de la croissance a plutôt bien fonctionné. Mais depuis la crise induite par la mondialisation, la machine de redistribution fonctionne moins bien et surtout on a compris que la croissance n'était pas infinie et la défiance politique s'est installée. En fait, les raisons de morosité économique comptent peu devant la conscience d'un véritable changement de fonctionnement du monde.

Avec la mondialisation, le monde est devenu de plus en plus complexe alors que les représentants politiques, avec une marge de manœuvre très amoindrie, sont de moins en moins en mesure d'avoir une vision à long terme. Cependant, ils continuent à utiliser les mêmes slogans que dans le passé, du genre « changer le monde » ou « changer la vie ». Comme la nouvelle situation les met dans l'incapacité de réaliser leurs promesses, la défiance dans la population s'accroît inévitablement.

Dans le même temps, leurs propres difficultés personnelles aident les gens à comprendre la complexité et la relative imprévisibilité du monde contemporain – et l'inanité des promesses irréalisables<sup>18</sup>. Les élus ont sous-estimé la capacité de compréhension de la population et son envie de s'impliquer. Cela pourrait expliquer l'apparent paradoxe d'une défiance démocratique qui s'est accrue en même temps qu'on constate le désir profond de beaucoup pour l'engagement dans une vie démocratique citoyenne.

Par surcroît, dans le nouveau monde qui émerge, avec les idéologies effondrées, et où l'Internet donne un accès rapide aux sources d'information, le citoyen trouve légitime d'avoir un avis personnel sur la conduite des affaires publiques. Pendant cela les anciennes élites politiques à la pensée sclérosée finissent de perdre leur crédibilité. Comment ne pas s'en défier ?

#### **Une autre cause universelle : la défiance vis-à-vis de la raison**

Nous constatons aujourd'hui un rejet croissant du recours à la science, dont l'origine maintenant lointaine réside dans le désenchantement face "au" progrès, qui suscita longtemps l'enthousiasme et dont on voit maintenant les insuffisances et les défaillances (certains vont jusqu'à croire qu'il n'y a plus de progrès, ce que dément notamment notre vie quotidienne).

Il y a un rejet de l'argumentation rationnelle, qu'ont très bien expliqué plusieurs auteurs, comme par exemple le sociologue Gérard Bronner<sup>19</sup> ou dans un registre différent le physicien Etienne Klein<sup>20</sup>. Le point de départ est le *relativisme* : si la vérité existe, elle ne peut être que relative, subjective, contextuelle, éphémère ; mais cette défiance critique, méthodologiquement raisonnable, se transforme trop souvent en subjectivité et narcissisme pour contester ce qui dérange ou déplaît.

Ces phénomènes sont à la fois révélés et amplifiés par la diffusion croissante de l'information (Internet, réseaux sociaux, medias...).

#### **Les théories du complot**

Il serait beaucoup trop long d'expliquer et de commenter en détail la défiance généralisée qui habite les "nouveaux obscurantistes".

Mais un de ses aspects mérite une attention particulière. Les *théories du complot* désignent à

---

<sup>18</sup> si les gens voulaient encore des promesses alors comment comprendre le relatif enthousiasme pour E. Macron qui a promis bien moins que ses adversaires ?

<sup>19</sup> voir par exemple *Les nouveaux obscurantistes*, in *Le Point* n° 2238, 20 juillet 2015, pp 51-52.

<sup>20</sup> voir par exemple son interview dans *Le Point* n° 2238, 20 juillet 2015, pp 40-47.

l'origine la croyance qu' « un petit groupe de gens puissants se coordonne en secret pour planifier et entreprendre une action illégale et néfaste affectant le cours des événements » (définition de Peter Knight, université de Manchester). L'action néfaste étant très souvent une réécriture falsifiée de l'histoire récente.

Les gens qui croient à cette thèse "complotiste" sont convaincus que les autorités sont complices et sont donc enclines à rejeter les affirmations des autorités *pour la seule raison* que ce sont les affirmations des autorités. On voit à quel point la réfutation sera difficile, puisqu'elle provient elle aussi, directement ou indirectement des autorités. Dans l'article *du Monde Internet* cité dans la note juste ci-dessous, on peut lire que « *le succès des thèses complotistes s'accompagne d'une forte défiance vis-à-vis des médias et des structures démocratiques.* » Nous sommes bien d'accord.

L'actualité la plus récente fait état d'une étude de l'IFOP pour la Fondation Jean-Jaurès et l'observatoire Conspiracy Watch<sup>21</sup>. Les journalistes qui font état des résultats de cette étude mettent en avant, par exemple, les opinions aberrantes sur les auteurs "réels" des attentats du 11 septembre ou sur la possibilité d'une création artificielle et délibérée du virus du SIDA. Nous préférons pour notre part relever que 9 % des sondés pensent qu' « il est possible que la Terre soit plate et non pas ronde comme on nous le dit depuis l'école. » Car il n'y a là aucune interférence possible avec le politique.

Nous ferons deux commentaires sur cette dernière croyance.

Le premier est que cela paraît tout simplement fou. Mais cette appréciation brutale ne nous dispense pas d'essayer de comprendre comment on peut en venir à penser cela (vous avez dit paranoïa ?), et comment il faut réagir pour déradicaliser ceux qui professent ce genre d'opinion.

Le second commentaire est volontairement sévère pour les sondeurs. Quant on demande : « êtes-vous d'accord avec l'affirmation selon laquelle *il est possible que* la Terre soit plate et non pas ronde comme on nous le dit depuis l'école », et non pas : « ... avec l'affirmation selon laquelle la Terre *est* plate et non pas ronde comme on nous le dit depuis l'école »<sup>22</sup>, que mesure-t-on vraiment ? Sûrement pas ce que suggère le commentaire de l'étude !

### **Une cause très structurelle : le manque en France d'une "culture" du compromis**

Ce manque, cause générale de défiance comme nous verrons, possède lui-même des causes. Peut-être l'origine est-elle à chercher dans une absence de perception des *désaccords* et des *dilemmes*. Un dilemme, au sens usuel, est la nécessité dans laquelle se trouve une personne de devoir choisir entre les deux termes contradictoires et également insatisfaisants d'une alternative. La vie entraîne *naturellement* des dilemmes, il n'y a que l'électroencéphalogramme plat qui est sans dilemme ! Faute de comprendre cela, au moins intuitivement, l'interlocuteur est automatiquement suspecté de mauvaise foi, d'agressivité... il devient un opposant et même un adversaire. On rencontre ici la part historique du manque de culture du compromis. Le peuple français a pris l'habitude des révolutions, des manifestations violentes, des grèves, des "passages en force". Avec un langage moderne, on peut dire que tous n'ont pas compris ce qu'est une *stratégie* "gagnant-gagnant", et persistent à jouer "gagnant-perdant".

Une fois encore, il faut être pédagogue. Tous ceux qui ont lu Anastasia Colosimo<sup>23</sup>, qui l'ont entendue dans ses conférences raconter l'élaboration de la loi de 1881 sur la liberté d'expression, raconter l'élaboration de la loi de 1905 sur la laïcité, ont compris que deux années de discussion et de négociation d'un compromis ont conduit, chaque fois, à la rédaction d'une loi consensuelle qui "dure" encore aujourd'hui.

Un *désaccord* résulte d'un manque d'accord sur un ou plusieurs points et pour différentes causes. Il est souvent intéressant de construire des désaccords<sup>24</sup>, permettant de les clarifier et de

---

<sup>21</sup> réalisée en ligne les 19 et 20 décembre auprès de 1 252 personnes, voir [www.lemonde.fr/societe/article/2018/01/07/les-theories-du-complot-bien-implantees-au-sein-de-la-population-francaise\\_5238612\\_3224.html#hmvGMWHclBou7w7.99](http://www.lemonde.fr/societe/article/2018/01/07/les-theories-du-complot-bien-implantees-au-sein-de-la-population-francaise_5238612_3224.html#hmvGMWHclBou7w7.99).

<sup>22</sup> nous ne citerions pas cette question posée si *toutes* n'étaient pas biaisées de façon similaire.

<sup>23</sup> *Les bûchers de la liberté*, Éd. Stock, 2016..

<sup>24</sup> voir Jean-Claude Devèze, *Pratiquer l'éthique du débat* (Chronique sociale, 2018).

les rendre féconds en les traitants démocratiquement dans la durée. Ceci peut permettre aussi de discerner les dilemmes restant à résoudre.

Si inversement on récuse le compromis, alors on se défie de l'interlocuteur, qui en retour se défie encore plus de vous. Spirale perverse, toujours plus... de défiance ! Dans le cas de l'entreprise, cette attitude, souvent hypocrite, bloque les relations sociales selon un schéma "perdant-perdant" que les syndicats et le patronat ne discernent pas ou mal.

Soyons brutaux, c'est intellectuellement très reposant de camper sur ses positions, sans chercher à reconnaître la part de raison dans la position et l'argumentation de l'interlocuteur. Et inversement c'est très fatigant d'écouter l'autre, de discuter, d'élaborer – difficilement, longuement – un compromis.

Il faudrait compléter cette section en parlant du *consentement*. Le compromis est une méthode de discussion pour élaborer une décision d'action. Le consentement est une attitude devant une action démocratiquement décidée (qu'elle résulte ou non d'un compromis). Elle n'équivaut pas à une approbation, elle est simplement la reconnaissance que le consensus n'est pas toujours possible, et que l'opposition systématique (voire musclée) ne débouche en démocratie sur rien d'autre que des blocages non productifs et des défiances auto-entretenues. À moins que l'opposition frontale ne soit remplacée – mais cela ne vaut pas mieux – par des pratiques sournoises et larvées, resquillage, petites ruses, évitement des responsabilités, incivisme divers. La confiance y perd, la démocratie aussi.

### III.2. DES COMPARAISONS INSTRUCTIVES

#### **Relations entre les diverses "facettes" de la défiance, une problématique difficile.**

Il faut distinguer et éventuellement corrélérer les diverses catégories de défiance.

Quelles corrélations entre ces catégories ? On trouvera un peu plus bas les résultats d'une étude partielle sur cette question. C'est une note de D. Schnapper, où elle établit un lien très net entre confiance et intégration sociale.

Et aussi développer la question de la défiance selon les catégories de citoyens

Le sujet est vaste et l'on peut examiner comment la défiance se décline par classe d'âges, origines sociales, professionnelles, géographiques. De telles études doivent dépasser l'aspect purement descriptif pour ouvrir sur la recherche des causes.

#### **Une étude particulière : défiance interpersonnelle et défiance institutionnelle**

*« Quelles que soient les variables utilisées, quelles que soient les populations concernées et les types de relations, on le sait déjà, la confiance à l'égard du politique (au sens large) mesurée par les diverses questions sont en baisse significative au cours des deux dernières décennies. Les cinq enquêtes réalisées depuis 2009 par le CEVIPOF sur la confiance politique le démontrent : quels que soient les indicateurs, ils témoignent d'une baisse de la confiance à l'égard des institutions politiques et des valeurs démocratiques. On retrouve cette évolution dans tous les pays démocratiques, même s'il faudra regarder de plus près les résultats des enquêtes internationales. Notons tout de suite que ces résultats sont fondés sur des réponses à des questions, non des observations de comportements »* (Dominique Schnapper, note 2014).

Dans le corps de la note, D. Schnapper examine notamment est la relation entre la confiance "interpersonnelle" et la confiance "institutionnelle", et le rapport au politique de cette relation. Ses observations sont très intéressantes, néanmoins son analyse n'est pas limitée à la défiance démocratique car elle inclut le monde de l'entreprise.

La question de fond pour Dominique Schnapper est la suivante : la confiance interpersonnelle varie-t-elle comme varie la confiance institutionnelle ? En d'autres termes, quand on fait confiance à son voisin, fait-on aussi confiance aux hôpitaux, à la police ou aux partis politiques ? Ou bien la défiance à l'égard des institutions est-elle *compensée* par la confiance à l'égard des personnes proches et réciproquement ?

Une majorité de personnes (57%) ont une attitude globale de confiance (25%) ou de défiance (32%) à la fois dans les relations interpersonnelles et dans les relations à l'égard des institutions. On peut lire les résultats dans deux sens : 40% ont au moins un élément de confiance ou 60% ont au moins un élément de défiance. Les deux dimensions de la relation de confiance ne sont pas indépendantes.

Ils montrent aussi que, si la majorité de la population nourrit de la défiance à l'égard des institutions (60%), près de la moitié (28%) la *compense* par des relations de confiance à l'égard des personnes.

Telle est l'analyse de D. Schnapper mais il ne s'agit que de commenter les 4 pourcentages d'un tableau carré à 4 cases. Finalement, quoique malgré les apparences, le commentaire est un peu redondant. Et il nous semble important d'ajouter à ce commentaire que l'une des quatre cases du tableau est peu chargée : celle qui associe la défiance envers les personnes à la confiance envers les institutions (15 %) – mais il n'est pas difficile de juger cette association un peu inconséquente.

Plus intéressant nous semble être un des éléments suivants de l'étude de D. Schnapper, portant sur des interviews effectués pour le CEVIPOF, dégagant les facteurs essentiels de la confiance accordée au personnel politique. Ce sont, dans l'ordre, la *compétence* (être à la hauteur de ses fonctions et connaître ses dossiers), l'*honnêteté* (qualité qui à la fois est une valeur morale et réduit l'incertitude liée à toute relation humaine) et la *proximité* (qui renvoie l'utopie de l'égalité fondamentale de l'égalité de tous et à la possibilité des échanges égaux entre tous).

### **Comparaisons globales avec les autres pays**

De nombreux tableaux et diagrammes comparant, de 2010 à 2013, la confiance dans 24 pays du monde étaient donnés en annexe de l'étude de Dominique Schnapper. Le commentaire s'étire, pour la bonne raison qu'aucune tendance nette, ni aucune divergence nette ne s'en dégage.

Tout au plus peut-on dire, s'agissant de la variation dans le temps, qu'il y a des pays où la confiance a augmenté, et d'autres où la confiance a baissé. La France quant à elle fait partie du troisième groupe, celui des pays "à grandes variations" (dans les deux sens).

S'agissant maintenant de la comparaison entre la France et les autres pays, la France est approximativement au tiers inférieur des graphiques, donc plutôt un peu moins confiante que beaucoup d'autres, mais sans que ce ne soit en rien la perception très dépréciative que nous avons actuellement. Cette distorsion interpelle D. Schnapper, qui interroge : « *La France, nation politique et ambitieuse dans son projet universel, ne serait-elle pas plus particulièrement sensible que ses voisins (à l'exception de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas peut-être) à l'écart entre les aspirations et les réalités, et au déclin politique, absolu et relatif, de la nation ?* »

Il ne serait pas raisonnable de vouloir entreprendre une nouvelle étude de cette ampleur, et il serait plus fructueux de se focaliser sur certains pays d'Europe : Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni, en y ajoutant les États-Unis.

### **L'Allemagne sous le projecteur<sup>25</sup>**

Les apparences sont sereines : malgré les réformes de G. Schröder (Harz IV) qui ont créé une nouvelle précarité, l'Allemagne actuellement va économiquement bien, la cohésion sociale est meilleure que sa réputation, 63 % des Allemands sont contents du fonctionnement de leur démocratie.

Mais si on regarde les choses plus en détail, on constate de très nombreux éléments qui sont exactement ceux dont notre analyse a révélé qu'ils se situent à la source de la défiance.

La mondialisation, la révolution digitale ainsi que l'augmentation des inégalités changent la manière de vivre et de travailler ensemble – même s'il y a un net écart entre les statistiques (et ce que l'on peut lire dans les journaux), et ce que vivent les citoyens au quotidien.

La montée des inégalités sera le problème central des trente années à venir pour le monde entier

---

<sup>25</sup> selon plusieurs sources diffusées par le site [www.bertelsmann.stiftung.de](http://www.bertelsmann.stiftung.de)

(avec ou avant les questions écologiques ?). C'est déjà visible en Allemagne et dans certains États de l'OCDE<sup>26</sup>. Si les uns s'adaptent aux évolutions rapides du monde, d'autres la craignent et restent sur place. On constate un manque de travailleurs dans les régions économiquement fortes et une importante proportion de chômeurs dans les régions à la traîne. Mais dans l'ensemble, le risque de pauvreté augmente et la création d'un prolétariat de service sans perspectives d'avenir dans ce travail est à redouter. De plus, l'Allemagne vieillit et il devient de plus en plus difficile d'assurer les soins nécessaires faute de structures dans les régions qui se dépeuplent (migration de la campagne vers les villes). En 2030 la moitié de la population aura plus de 48,1 ans. (45,3 en 2012). Si on ajoute à ce tableau la crise des migrants, les répercussions du Brexit et la montée des populismes, on peut s'attendre à quelques difficultés pour le futur, avec une montée de la défiance.

Pour éviter cela, une culture de participation commence à se développer en Allemagne, et on se dirige vers une démocratie directe, dialoguée, représentative. Les premières « fondations communautaires (*Bürgerstiftungen*) », orientées sur la cogestion, la transparence et le service ont vu le jour vers la fin des années 1990 ; presque 300 associations se sont engagées selon les principes énoncés par ces fondations. Plus récemment, l'initiative « Allianz Démocratie Multiple » (2 ans d'expérience) préconise la collaboration et incite les habitants à prendre des engagements dans et pour la société civile. In fine, cela augmente la confiance des citoyens et renforce la démocratie.

Concernant l'Allemagne, un point mérite d'être traité plus en détail : **les élections du 24 septembre 2017 pour le Bundestag**. La participation lors de ces élections a été élevée : 76,1%. Le résultat montre une nette avance pour la droite sur les 709 sièges (ces derniers en forte augmentation faute de réformes appropriées)<sup>27</sup>.

Les Allemands font davantage confiance aux institutions démocratiques que les autres pays européens, ce qui ne signifie pas leur accord inconditionnel avec la manière dont cela se vit au quotidien (trop peu de différence entre les programmes des partis centraux, pas assez de débats). Les sondages montrent que, si la défiance se développe dans la population, elle reste peu visible en milieu éduqué et chez les jeunes, ceux-ci penchant plutôt vers une écologie libérale. Les résultats des élections ne sont plus socialement représentatifs dans l'ensemble<sup>28</sup>.

Le succès inattendu d'AfD (Alternative für Deutschland, extrême droite), 94 sièges contre 0 auparavant, peut être considéré comme une élection de protestation. Il s'analyse comme une réaction à l'accueil important des migrants dans le pays et le résultat des divisions sociales et culturelles de la société dont certaines composantes peuvent chercher une soupape dans le populisme de droite en plein essor. Il révèle aussi le fossé non comblé entre les « deux » Allemagne, la percée de l'extrême droite étant importante à l'est<sup>29</sup>.

Au moment où ce texte est rédigé (janvier 2018, soit trois mois et demi après les législatives), la chancelière A. Merkel peine toujours à trouver une coalition stable pour former son nouveau gouvernement, et il ne fait aucun doute que la défiance monte en Allemagne...

## Le Royaume-Uni

Après une période très glorieuse (empire, résistance à Hitler, caractère anglo-saxon de la mondialisation), le Royaume-Uni actuellement traverse une période de doute, avec un sentiment de déclin et la crainte d'une menace existentielle. Certains journaux ont titré en juin 2016 : « *Brexit : le retour de la défiance.* » Des commentateurs ont vu dans le Brexit la conséquence du sentiment de cassure entre le Nord victime, et le Sud gagnant de la mondialisation, cassure dont l'Europe serait le cheval de Troie.

---

<sup>26</sup> Organisation de coopération et de Développement Economique, qui regroupe 35 pays qui ont en commun un système de gouvernement démocratique et une économie de marché.

<sup>27</sup> Eupinons du 06.09.2017 publié par Bertelsmann.

<sup>28</sup> Entretien avec Robert Vehrkamp du 26.09.2017, publié par Bertelsmann (<https://www.bertelsmann-stiftung.de>).

<sup>29</sup> *Le Monde*, 05.10.2017, par Thomas Wieder (Berlin, correspondant).



## **Les Etats-Unis d'Amérique.**

Ce pays présente de nombreux motifs de défiance. Le motif le plus important est un antagonisme ancien et profond entre deux classes de citoyens américains : les élites libérales-libertaires mondialisées (qui sont pour l'essentiel les habitants des côtes<sup>30</sup>) et le "peuple" porteur des valeurs américaines traditionnelles (qui l'on trouve surtout à l'intérieur du pays). On pourrait aussi mentionner les défiances héritées de l'esclavage, qui malheureusement ne parviennent pas à s'effacer. Tous ces antagonismes ont été réactivés par D. Trump soufflant sur les braises. Depuis son élection, la presse va jusqu'à évoquer parfois la menace d'une guerre civile. Les défiances réciproques s'amplifient et se dramatisent, la démocratie américaine, repère d'espoir pour beaucoup d'opprimés du monde (vous avez dit la statue de la liberté ?), est fatiguée...

## **IV – RESTAURER LA CONFIANCE**

### **IV.1. COMMENCER PAR SE CHANGER SOI-MÊME AVANT DE TRANSFORMER LES INSTITUTIONS ET LES RESPONSABLES**

*Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde* (Gandhi)

#### **De l'utopie au principe de réalité**

Les citoyens peuvent-ils réellement restaurer la confiance en réformant les institutions et en obligeant les responsables à changer leurs comportements et leurs pratiques ? Ceux qui pensent ainsi constatent vite la vanité de leurs efforts et sont bientôt découragés.

Il existe une autre voie, que l'OCQD croit proche d'une certaine conception de la citoyenneté et qui lui semble porteuse d'une efficacité, discrète mais déterminée et persévérante : se changer soi-même, en s'efforçant d'entraîner ses proches dans la même voie, avant de répercuter ces changements sur les institutions. Nous indiquons ci-dessous deux domaines où exercer cette voie du changement personnel : la pratique du raisonnement logique, et la responsabilité politico-citoyenne de chacun.

#### **Face aux débats bloqués : deux pistes**

Nous avons évoqué dans la section sur la santé publique l'angoisse du citoyen face aux argumentations qui s'affrontent : « Qui croire ? ». Mais il y a bien d'autres domaines où le débat se bloque. Face à ces situations, il y a deux pistes prioritaires : la pédagogie et la démocratie du débat.

La **pédagogie** s'exercera en premier lieu sur deux points très généraux : la lucidité critique et l'apprentissage du raisonnement rationnel. Ces deux facteurs aideront à distinguer les "vrais" motifs de défiance – qui ne manquent pas – des intoxications (ou des "fakes"<sup>31</sup>), pervers ou innocents – qui malheureusement ne manquent pas non plus.

**La lucidité critique.** Un débat s'enflamme sur Internet (quel qu'en soit le sujet) et l'observateur éclairé découvre, consterné, que la plupart des internautes ne sont même pas capables de distinguer entre les trois formes d'"expression libre" : le slogan, courtois ou injurieux, la libre opinion, articulée mais non pas argumentée, et l'argumentation. Ajoutons que la mention des sources est indispensable pour crédibiliser une information.

**Le raisonnement rationnel.** Apprendre quelques ressorts élémentaires, ne pas confondre postulat (qu'il soit une simple hypothèse ou qu'il ait été établi par ailleurs) et conséquence, savoir comment fonctionne un syllogisme (le mot n'est pas nécessaire mais la structure l'est : sinon, comment faire comprendre que le pseudo-raisonnement « la criminalité

---

<sup>30</sup> en étant conscient qu'on met ensemble ainsi la côte Est encore très "WASP" et la côte Ouest beaucoup plus multiculturelle – mais cette différence là compte moins.

<sup>31</sup> ce mot désigne en anglais standard un document falsifié.

augmente, donc il faut rétablir la peine de mort » est sans valeur car il n'y a qu'une seule prémisse), savoir ce qu'est un contre-exemple et ce qu'il peut prouver, etc.

Faire comprendre ce qu'est un dilemme et qu'on ne peut pas tout satisfaire !

Fait également partie de l'apprentissage du raisonnement rationnel **une réflexion sur les considérants logiques du principe de précaution**. Ne serait-ce que faire comprendre qu'il y a une parfaite symétrie conceptuelle entre action et inaction : lorsqu'on croit être inactif, on est en réalité dans *une autre action*, celle en cours qui se poursuit. Ainsi, lorsqu'on privilégie les conséquences des actions sur celles des (prétendues) inactions, on fait une utilisation abusive (ou malhonnête) du principe de précaution.

La **démocratie** du débat est une nécessité citoyenne bien mal exercée aujourd'hui.

Les pratiques démocratiques sont multiples : transparence, accessibilité de l'information, communication, utilisation des réseaux sociaux, dialogue, implication des citoyens, participation, "expertise publique", rejet des a priori (les pouvoirs publics comme objet par principe de suspicion et de rejet), compréhension des caractéristiques du dilemme (bis), médiation, délibération, concertation, etc.

Mais beaucoup de ces pratiques démocratiques ne se développeront convenablement qu'au sein de structures citoyennes qu'il faudra renforcer ou créer. On trouvera des suggestions plus loin.

Nous terminerons par deux remarques essentielles.

Un débat de bonne qualité est extrêmement coûteux et *chronophage*... il faut savoir s'arrêter et prendre une décision !! Mais peut-être aussi faut-il savoir sélectionner le petit nombre des sujets qui sont fondamentaux pour la société et pour lesquels on acceptera des débats longs.

La France manque singulièrement d'une culture du processus délibératif permettant de **clarifier les désaccords et de construire des compromis en respectant l'éthique du débat**. De façon pratique, on ne peut pas faire reculer la défiance si l'on n'accepte pas à la fois l'exigence de rationalité de l'argumentation (voir section III.1), la prise en compte des émotions liées aux souffrances et inégalités, la mise en œuvre de processus démocratiques (à commencer par le respect de l'interlocuteur), et la recherche de compromis une fois les désaccords clarifiés.

### **Tous responsables**

Nous avons émis dans la section III.1 (causes générales de la défiance) un certain nombre de critiques sur le comportement sclérosé et le manque de courage politique de trop d'élus. Mais il faut aussi questionner le rapport entre celui qui promet et la population qui exige des promesses sans s'interroger sur leur faisabilité et sur leur adéquation au bien public.

Où est la responsabilité ? N'est-elle pas partagée entre celui qui promet et celui qui y croit (ou qui fait semblant d'y croire) ?

Si chaque partie de la population demande d'avoir plus d'avantages que les autres parties – ce qui est tout à fait légitime – est-ce qu'il s'agit d'une revendication démocratique ? Si chaque partie de la population exerce son droit démocratique que pour demander davantage, en quoi devons-nous critiquer les élus qui font des promesses aux uns et aux autres ?

Si le citoyen monnaie son vote dans le seul but d'obtenir des avantages catégoriels et se pose moins de questions sur l'adéquation avec l'intérêt général, s'il privilégie ses droits en escamotant ses devoirs, s'il ne veut pas examiner les contraintes éventuelles et envisager le monde dans sa complexité, s'il est relativement réticent pour avoir une idée plus claire sur la mondialisation, s'il ne veut pas entendre parler des pouvoirs limités des corps constitués eu égard à la situation de la France dans cette mondialisation, et s'il veut garder ses illusions sur les marges de manœuvres illimitées des politiques pour « changer sa vie » au lieu de négocier avec eux pour le partage de ce pouvoir même limité – alors peut-on reprocher uniquement aux hommes politiques de ne pas tenir leurs promesses ?

On critique la société consumériste, le manque de considération, la concurrence acharnée entre les individus, etc. Mais comment être davantage considéré et faire moins concurrence entre nous et être moins individualiste si on a perdu le sens de d'intérêt commun. Peut-on être considéré si

d'une manière ou d'une autre on ne s'implique pas<sup>32</sup> ?

Il faut motiver les gens à s'impliquer davantage et arrêter de se comporter comme des consommateurs face à l'État. **Un consommateur achète et jette** alors qu'**un citoyen s'implique et contrôle**. Le paradoxe est qu'on s'offusque de voir la santé, l'éducation, la culture, etc. devenir des objets de consommation – de consommation gratuite en vertu des droits acquis que nous revendiquons sur les services publics – et en même temps on vote d'une façon consumériste. **On veut obtenir tout de l'État... mais on se méfie de lui !** Nous devons vraiment changer nos propres comportements, redécouvrir le bien public, participer aux initiatives citoyennes collectives, faire de la politique... *autrement*.

## IV.2. DES CONSEILS ET DES PROPOSITIONS D' ACTIONS

### **Des conseils sur l'attitude et le comportement des citoyens.**

Selon les livres d'Algan et Cahuc (et Zylberberg) déjà cités, il n'y a pas de fatalité au mal français. Les pratiques pédagogiques, la qualité des pouvoirs publics ou encore la vitalité du dialogue social peuvent rétablir la confiance (indépendamment de l'histoire ou de la culture propre à chaque pays). *Mais le rapport des individus aux institutions intègre inévitablement le jugement qu'ils portent sur elles, ils n'admettent leur autorité que dans la mesure où ils les jugent dignes d'être respectées. C'est seulement dans la mesure où ils considèrent rationnellement qu'elles répondent à leurs attentes – ou à leurs exigences – que les institutions pourront susciter et maintenir la confiance des individus – confiance dans les autres, confiance dans les institutions – nécessaire à la perpétuation de toutes les formes de collaboration*<sup>33</sup>.

**Certains des « 32 engagements » du Pacte civique peuvent avoir un effet direct pour diminuer la défiance.** Ils peuvent paraître des évidences, mais il n'est peut-être pas inutile d'en rappeler quelques-uns parmi les plus "individuels" : participer de manière constructive au débat public et prendre part aux votes ; aller à la rencontre de l'autre, quelle que soit sa différence, pour construire un vivre ensemble ; reconnaître le droit à la parole de chacune et de chacun ; dans l'éducation, promouvoir les talents et faire prévaloir la coopération ainsi que la non-violence sur la compétition ; dans les collectivités locales, développer l'esprit de fraternité au service d'un vivre ensemble durable, sans exclusive ni exclusion.

### **Des propositions d'actions**

Là aussi, les propositions du Pacte civique peuvent être prises comme des exemples significatifs d'actions collectives possibles. Ce n'est pas le lieu ici de les développer en détail, et nous nous contenterons de rappeler celles qui sont relatives à la fraternité : améliorer, en tout lieu, la représentation de la diversité ; prendre des mesures nouvelles en faveur de la parité homme / femme ; respecter le droit international vis-à-vis des migrants.

### **Et l'intégration ?**

Nous n'avons pas du tout examiné la défiance à l'égard des immigrés, qui remonte à très loin mais qui prend une forme nationaliste à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle (les Italiens, plus tard les Polonais...). Les raisons de ces défiances, diverses peurs en tout premier lieu, dépassent de très loin le présent rapport. Mais nous ne pouvons pas ignorer le phénomène. Aujourd'hui, sauf aveuglement volontaire, la société européenne sait qu'elle devra intégrer de nouveaux venus, en provenance principalement du Sud. Or nous observons dans notre pays des traitements indignes que la simple humanité devrait proscrire. Ne sont-ils pas liés au quasi-monopole du ministère de l'Intérieur qui, de par sa culture et sa mission primitive, donnera toujours la priorité absolue aux nécessités sécuritaires ? Et ne conviendrait-il pas alors de récuser ce quasi-monopole ?

---

<sup>32</sup> voir Jean-Claude Devèze, *Citoyens, impliquons-nous* (Chronique sociale, 2015).

<sup>33</sup> TMI Livret Notes France Stratégie.

## V – CONCLUSION

### V.1. QUELS INDICATEURS DE LA CONFIANCE-DÉFIANCE ?

#### **Pourquoi des indicateurs**

Nous avons soulevé beaucoup de questions sur la confiance-défiance. Dans beaucoup de cas, la réponse à nos questions demande une vision de la situation étayée par des indicateurs.

Un **indicateur synthétique** donnerait (aux décideurs, aux acteurs de la citoyenneté, au public), en "temps réel", l'état global de la défiance en France. Un tel indicateur devrait prendre en compte : la participation démocratique (aux scrutins notamment (lesquels ?)), différents indicateurs sociaux-économiques (inégalités, pauvreté, ...), le sentiment (subjectif) de confiance-défiance dans un certain nombre de domaines (sécurité, école, etc.)

Des **indicateurs spécifiques** permettraient d'effectuer des études et des analyses de la confiance-défiance, de ses causes et de ses modalités, dans des domaines particuliers. Ils permettraient également d'effectuer des comparaisons, notamment avec la confiance-défiance dans d'autres pays de l'Europe ou du monde Occidental. Ces comparaisons seraient alimentées par la donnée de séquences ou de tableaux d'indicateurs *chiffrés*.

Enfin, c'est un enjeu important de **savoir si actuellement la défiance augmente, ou si c'est seulement la perception que les citoyens en ont**. Il faudrait donc disposer d'indicateurs ad hoc, éventuellement complétés par des enquêtes de terrain, pour avancer sur la difficile comparaison entre la **défiance perçue** ou **ressentie** (traduite dans la parole des citoyens, les propos – rarement sereins et mesurés – véhiculés par Internet, les émissions de télévision, les articles et courriers des lecteurs de la presse écrite), et la **défiance réelle** (observée notamment dans les comportements). Il y a dans cette affaire beaucoup de biais (pour emprunter le vocabulaire des statisticiens).

#### **Une étude critique des indicateurs existants**

L'OCQD n'a pas actuellement les moyens de fabriquer de nouveaux indicateurs, en tout état de cause cela ne serait pas un objectif raisonnable.

Par contre on dispose aujourd'hui en France d'enquêtes multiples sur l'état de la confiance-défiance, du baromètre de la confiance politique établi par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF), de nombreux indicateurs de la confiance-défiance produits par divers instituts de sondages, institutions, associations... On dispose également de nombreux indicateurs politiques, économiques et sociaux (souvent publiés annuellement), tout particulièrement ceux de l'INSEE, qui sont plus ou moins des indicateurs *indirects* de la défiance. Il y a donc un recensement et un examen critique de ces indicateurs à effectuer, de façon à savoir si, et surtout comment, on peut les utiliser.

En notant que l'on peut utiliser ces indicateurs isolément, ou bien comme des éléments d'un nouvel indicateur composite.

### V.2. DES CONCLUSIONS TOURNÉES VERS L'AVENIR

#### **La bonne et la mauvaise défiance**

Nous emprunterons à la note de synthèse « *L'expertise face à une crise de confiance ?* »<sup>34</sup> publiée par France stratégie, des interrogations sur le rôle de la défiance. L'un des paragraphes de cette note s'intitule « *La défiance, un mal nécessaire ?* » et constate que dans l'évolution contemporaine de l'expertise, avec notamment l'intervention de nombreuses parties prenantes, la multiplication des intérêts en jeu, et l'impossibilité pour les experts d'être dénués de tout conflit

---

<sup>34</sup> bilan à mi-parcours du séminaire « *Paroles d'experts, pour quoi faire ?* » (8 p.), 18 janvier 2018.

d'intérêts, la défiance peut, à certaines conditions, faire progresser la connaissance, et améliorer la production, la diffusion et la réception de l'expertise. Ce discours est très proche du constat épistémologique bien établi que les résultats négatifs et les échecs des théories jouent un rôle essentiel dans l'avancement de la science.

Finalement, la défiance, c'est un peu comme le cholestérol, il y a de la bonne défiance et de la mauvaise défiance. La défiance qui révèle et aide à corriger, et la défiance qui culbute le rationnel par le spontané et l'affectif, et qui finalement dénature ou paralyse.

En dépassant le cadre de la seule expertise, on peut constater que la défiance agit d'abord comme un révélateur de dysfonctionnements des institutions et de difficultés dans leur dialogue avec les citoyens. La défiance "*réaction normale voire salubre*" dit la note de France stratégie, tout en reconnaissant qu'elle peut aussi être (au moins dans le cadre de l'expertise) une difficulté spécifique liée au rapport avec la connaissance. Mais la défiance "bien" utilisée .....

**L'interrogation qui nous fera avancer est alors la suivante : comment faire pour que la "bonne" défiance joue pleinement son rôle et nous permette de progresser dans les rapports entre les pouvoirs et les citoyens ?**

### **Des signaux contradictoires**

La confiance est-elle en train de revenir ? Deux enquêtes très récentes apportent des conclusions très dissemblables.

Le baromètre de la confiance politique du CEVIPOF, "vague 9" du 30 janvier 2018<sup>35</sup>, comparée à la "vague 8" de décembre 2016, donne des chiffres un peu bizarres : la méfiance, la lassitude et la peur sont en baisse de quelques points, mais la confiance ne monte que de 1 % et l'enthousiasme chute de 2 %. À l'exception du gouvernement (en hausse de 2 %), la confiance dans les institutions politiques chute brutalement de plus de 10%. Celle envers beaucoup d'autres institutions chute également, quoique moins. Cette étude (une centaine de pages de résultats chiffrés) défie un peu l'analyse, et les notes de synthèses partielles qui l'accompagnent sont pessimistes mais parfois ambiguës : *maintien d'un haut niveau de défiance politique, malgré un effet post-électoral ; un fragile retour de la confiance dans les jeunes générations et une gestion optimiste de l'incertitude, avec en question une inflexion du pessimisme face à l'avenir ?*

De façon dissonante, une enquête Viavoice<sup>36</sup> réalisée en décembre 2017 montre, par comparaison avec des enquêtes similaires réalisées en septembre 2016 et en avril 2014, que les Français pensent que la démocratie française fonctionne mieux, et que cette opinion est partagée au-delà des clivages politiques. Les raisons de cette évolution sont assez complexes et ne valent nullement adhésion à de nouvelles formations et à de nouvelles personnalités politiques. Elles semblent plus structurelles. Il y a une large approbation de la rupture, et surtout le sentiment – nouveau – qu'ont les citoyens d'avoir pu, par leur vote, apporter la preuve qu'ils pouvaient changer radicalement la vie politique. Dans un commentaire un peu enflammé de cette enquête, *Une pierre dans le jardin décliniste*<sup>37</sup>, Laurent Joffrin explique que « *la confiance dans la démocratie française se redresse brusquement* » et que « *ce sont les catégories qu'on n'attendait pas qui regagnent soudain en optimisme : les jeunes et les classes populaires.* »

« *La défiance s'obstine* », titre, à notre avis un peu imprudemment, le baromètre du CEVIPOF, « *les Français pensent que la démocratie française fonctionne mieux* », dit l'enquête Viavoice. C'est plutôt contradictoire – même si les deux études convergent sur un point : une amélioration chez les jeunes. Il reste beaucoup de questions. **Quelle est la réalité de l'éventuel retournement de l'évolution de la défiance ?** Est-ce possible en si peu de temps, alors que

---

<sup>35</sup> interviews de 2200 personnes, effectuées en ligne du 13 au 26 décembre 2017.

<sup>36</sup> étude réalisée par Viavoice pour la Fondation Jean-Jaurès et La Revue civique, par les interviews de 1002 personnes, effectués en ligne du 22 au 28 décembre 2017. Voir par exemple : [jean-jaures.org/sites/default/files/observatoire\\_de\\_la\\_democratie.\\_janvier\\_2018.pdf](http://jean-jaures.org/sites/default/files/observatoire_de_la_democratie._janvier_2018.pdf)

<sup>37</sup> *La lettre politique-Joffrin-12 janvier 2018.*

toute notre étude montre des raisons anciennes à la défiance française ? Et surtout, est-ce un feu de paille, ou le début d'un retournement profond et durable ? À moins que toutes ces questions ne se résument en une seule. L'une et l'autre des deux études citées s'interrogent sur un « effet Macron ». Illusion ou réalité... est-il raisonnable d'espérer que des enquêtes statistiques puissent trancher en quelques mois, et même en deux ou trois ans ?

Probablement pas. Mais pourtant il est clair que « ça bouge », et il semble que nous puissions regarder l'avenir avec plus de confiance et d'optimisme qu'auparavant.